

## Le Yachting en Belgique.

**S**i le touriste, en qui d'ordinaire un sportif sommeille, prend souvent un vif intérêt à la natation et au canotage, il n'en est pas moins vrai que ces deux sports nautiques, avec le water-polo qui est une application de la natation, sont complètement en dehors du tourisme proprement dit. Comme la gondole à Venise, le canot à rames a disparu des canaux tranquilles de Bruges, où l'embarcation à moteur l'a avantageusement remplacé pour la visite touristique de la jolie cité flamande, dont notre page de couverture donne, aujourd'hui, une vue attrayante. Tout au plus peut-on reconnaître, en ce qui concerne la natation, que chaque touriste apprécie, à sa juste valeur, l'effet tonifiant et reposant d'un bain en eaux vives, rivière, lac ou mer. Ce serait donc sortir de notre cadre que de parler ici de ces deux genres de sports nautiques.

Il n'en va pas de même du troisième, le yachting, dans lequel le recours à une force propulsive extérieure aux muscles humains — le vent, la vapeur ou l'essence — permet de franchir agréablement des distances parfois considérables.

Le yachting utilise toutes sortes d'embarcations, depuis le simple canot à moteur ou le léger dinghy à voile, jusqu'au navire de plaisance capable d'affronter les vagues de la mer. Nous ne ferons cependant que citer ici les out-boats, ces curieux instruments qui accomplissent d'extraordinaires prouesses nautiques, mais qui ne sont eux-mêmes que des moyens d'exécuter des performances sportives.

Il reste, pour retenir un instant notre attention, les bateaux à voiles, les canots à moteurs et les

yachts proprement dits, mus par des machines à vapeur, des moteurs Diesel ou des moteurs à essence. Comme tous les propriétaires et usagers de ces engins se sont groupés en clubs locaux et que ceux-ci sont réunis en une fédération nationale, nous sommes allés, un de ces matins, en causer quelques instants avec M. Henri De Nève, le sympathique secrétaire général du Bruxelles Royal Yacht Club et Motor Club du Brabant, qui est, en même temps, le secrétaire de la Fédération du Yachting belge.

On pourrait croire, à première vue, que notre pays, à cause de son peu d'étendue et de la multiplicité des écluses interrompant la navigation sur la plupart de nos voies d'eau, est mal partagé sous le rapport du yachting. Il n'en est rien. Nos yachtsmen entreprennent, chaque été, pendant les mois de juillet et d'août, alors que les ardeurs du soleil sont si bien tempérées par la fraîcheur de l'eau, de véritables croisières. Celles-ci, par exemple, les conduisent jusqu'à Paris par l'Escaut, Saint-Quentin, la belle route de l'Oise. Beaucoup poussent la randonnée plus loin encore, au pays de France, et certains vont, dans les eaux larges et tranquilles de la Hollande, chercher des paysages nouveaux.

« Les écluses? nous dit M. De Nève. On en franchit parfois 350 en huit jours, mais qu'est-ce que cela fait, quand on est bien à bord? Et l'on n'a que peu de soucis, puisqu'on trouve sur son bateau, le gîte, le couvert et la société qui égaye le voyage. »

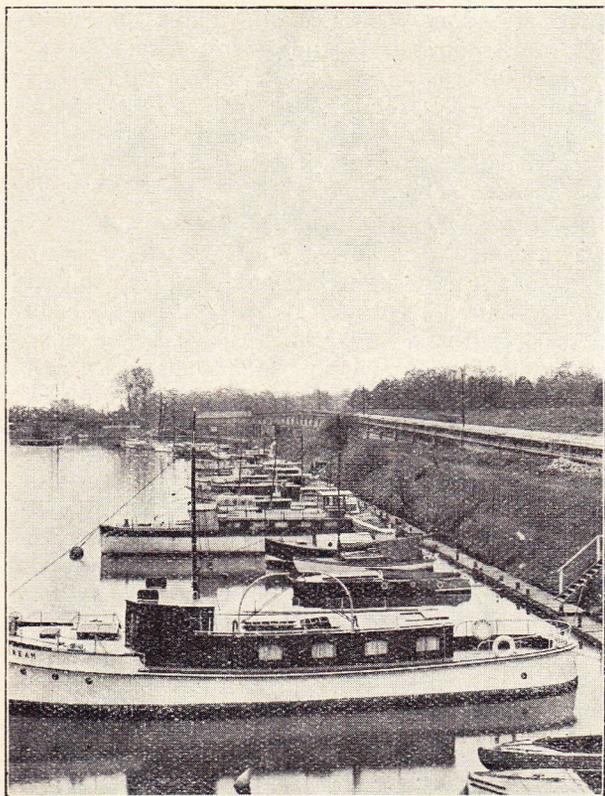
Ces croisières sont réservées aux embarcations à moteur ou à vapeur. Les dinghies à voile se bornent

à effectuer des excursions à courte distance et, pour cela, les magnifiques voies d'eau comme le canal de Willebroeck, le Rupel, l'Escaut et même la Meuse, offrent toutes les ressources désirables. Il faut avoir fait une randonnée dans ces esquifs légers pour apprécier le charme de la course rapide, dans le vent qu'on ne sent pas parce qu'on est entraîné, à la même vitesse que lui.

Le Bruxelles Royal Yacht Club, dont le président est M. Edouard Van Halteren, possède, sur le canal de Willebroeck, près du Pont Van Praet et en face du Parc royal de Laeken, des installations qui n'ont pas de similaires en Europe. Un terrain de 15.000 m<sup>2</sup> y est pourvu d'un pavillon avec service de restaurant; 65 hangars privés permettent de remiser les embarcations pendant les mauvais mois d'hiver; trois grues, un transbordeur facilitent la manutention des petites unités; un hangar flottant abrite les autres. Le bassin, creusé en bordure du grand canal, couvre une superficie de 5.000 m<sup>2</sup>.

A Wintham, sur le bas Rupel, le Bruxelles Royal Yacht Club possède, en bordure du bassin du Hellegat, un autre terrain de 5.000 m<sup>2</sup>; un club-house flottant, avec service de restaurant et dix cabines munies de couchettes, procure le gîte aux excursionnistes.

La section de la voile et celle des moteurs régissent l'activité plus sportive que touristique des



Bruxelles Royal Yacht Club.

(Pont Van Praet, Bruxelles.)

(Archives photographiques du T. C. B.)

dinghies et des canots automobiles. Le but est l'éducation nautique et l'entraînement sportif des membres; des régates entretiennent, en été et même en hiver, l'émulation, toujours si féconde. Les jeunes gens, les étudiants en particulier, désireux de se former ou de se perfectionner dans le beau sport de la voile, sont admis, comme équipiers, à bord des bateaux de course, même lorsqu'ils ne sont pas membres du Club. C'est, d'ailleurs, là un moyen judicieux et intelligent de développer le goût de ce sport et d'assurer, à la longue, le recrutement des membres.

Le Bruxelles Royal Yacht Club organise, chaque année, des compétitions internationales auxquelles prennent part les principaux clubs étrangers. Il se fait également représenter dans les régates internationales des autres pays.

\*  
\*\*

La Fédération du Yachting belge groupe dix sociétés belges, savoir: le Royal Yacht Club de Belgique, d'Anvers, la Société Nautique anversoise, l'Antwerp Motor Club, section nautique, le Royal Sailing Club de Gand, le Royal Yacht Club de Gand, le Yacht Club de la Meuse, de Liège, le Yacht Club de Sambre-et-Meuse, de Namur, le Royal Yacht Club d'Ostende, le Cercle de la Voile, de Bruxelles et, enfin, le Bruxelles Royal Yacht Club.

Le comité central est aidé, dans sa mission, par des comités de sections dont nous signalerons, ici, les deux plus intéressants, à notre point de vue: le comité de Croisière et la Commission du Tourisme. Chaque année, dans le but d'encourager la croisière, la Fédération attribue deux « Médailles de croisière » aux yachtmen belges ayant fait, à bord de leur yacht, les croisières les plus méritoires. Une de ces médailles est attribuée à une embarcation à voile, l'autre à un bateau à moteur ou à vapeur.

On se doute que les Clubs locaux et la Fédération ont à s'occuper des multiples questions réglementaires qui régissent la navigation, nationale et internationale, la jauge, la vitesse, la sécurité, les pavillons et guidons, les assurances et les rapports avec les autorités navales. Plus que dans le domaine de l'automobile ou de la motocyclette, l'organisation est, dans le domaine nautique, indispensable aux usagers de ce genre de locomotion.

\*  
\*\*

Il nous faut dire, ici, un mot, enfin, de la Ligue Maritime belge, qui, par son action et par sa propagande, cherche à promouvoir et à développer, dans notre pays, le goût des voyages et des excursions par navires de mer. L'affluence que l'on constate à chacune des expéditions que la Ligue organise, suffit à montrer le succès de cette propagande.

NAUTILUS.

# TOURING CLUB de Belgique

Revue et Bulletin officiel n° 12.  
15 juin 1933



**BRUGES.**

**Quai des Augustins et Pont de la Tour.**

*(Photo Nels. Bruxelles)*